

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1920)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Troublante question  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215416>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

bler journallement ce pauvre pêcheur, n'étaient-ils pas un châtiement suffisant ? Et ainsi fut fait. C'est pour cela que, des années durant, le Père Bastien put, chaque soir, boire le vin du monastère et chanter dans sa cellule des chansons de cabaret. Il y avait même bien longtemps qu'il avait oublié la châtelaine de Glérolles, son frais minois et ses sourires, qu'il descendait toujours, courbé dans l'ombre et l'oreille au guet, pour remplir sa cruche du bon vin de Lavaux. *E. Favre.*

**Les gaités de l'annonce.** — Cueilli dans un journal l'annonce que voici :

On achète literie, lingerie, cuir animal et « végétal ».

Autre annonce :

Nourrice présentant bien est demandée « pour un enfant ».

**Lever de rideau.** — M. X..., qui n'a pas inventé la poudre, se croit naturellement doué d'un esprit prodigieux.

L'autre soir, dans une petite réunion, il causait avec un de nos célèbres oculistes. Ce dernier lui donnait une explication qu'il ne saisissait pas très facilement.

Enfin, il y arrive.

— Oh ! que je suis bête, s'écrie-t-il.

— Tiens ! docteur, dit une dame, vous venez donc de faire à Monsieur l'opération de la cataracte ?

**TROUBLANTE QUESTION**

LES personnes qui auraient encore quelques comptes à régler avec S. A. S. Prince héritaire de Hohenzollern-Heckingen sont priées de s'adresser à M. de Crousaz-Meyn, rue de Bourg n° 38.

Telle est l'annonce que nous détachons de la Feuille d'Avis de Lausanne du 7 septembre... 1819.

Les spécialistes du Gotha pourraient préciser de quel personnage il s'agit. On ne s'attendait guère en feuilletant un vieux journal de lire qu'il y a tout juste un siècle l'un des ancêtres du célèbre Guillaume avait fait des emplettes à Lausanne, dans les boutiques très achalandées d'alors si nous en jugeons par cette réclame d'un

**MARCHAND DE TABAC**

ainsi conçue :

Chez C. F. Dubois, n° 11, maison Knab, rue de Bourg, un assortiment de tabacs divers, tels que, en carotte arbre vert (Mainoni), de 6 à 6 ½ batz la livre; idem râpé de choix Mainoni pur, à 7 batz; véritable cossa de choix, à 7 batz; idem poudre brune de Paris, à 4 ½ batz; idem de Hollande, première qualité, à 9 ½ batz, ainsi que plusieurs autres qualités dans les tabacs râpés; tabacs à fumer, manchons semelles et coquilles d'Allemagne, de 5 et 5 ½ batz la livre, et véritables cigares de Cuba, le cent à 32 batz; idem véritable Virginie pur à 28 b.; idem grands de Marseille, à 28 batz; idem petits de Marseille à 22 batz. Il ose se flatter que la qualité et la modicité des prix lui vaudront la préférence; il est toujours assorti en tout ce qui concerne la toilerie, à bas prix, au comptant. »

**LA VIE SOUS LES OBUS**

GILA qui va peut-être consoler un peu ceux de nos lecteurs qui maugréent après la cherté actuelle de la vie. Ce sont quelques indications relatives à l'existence des Parisiens en 1870-1871, pendant le siège.

La guerre fut déclarée à la Prusse le 15 juillet 1870; le 1er septembre déjà, Napoléon III fut fait prisonnier à Sedan, et le 15 septembre l'armée allemande entourait Paris. Alors commença le siège de cette immense ville, défendue par un cordon complet de fortifications, et dès ce moment aussi Paris ne reçut plus de vivres du dehors.

Le 20 septembre, il n'y a plus de lait; le 23, le pain coûte 45 cent. le kilogramme; le 26, la population de la ville croit que le siège sera levé dans huit jours (il ne le fut que le 3 mars 1871 !).

Le 1er octobre, le beurre est déjà à 5 francs la livre; le 3 octobre, un million d'objets déposés en nantissement au Mont-de-Piété sont retirés gratuitement. Le 7 octobre, un jambon vaut de soixante à cent francs; le 16, le beurre se paye 22 francs le kilogramme. Le 20 octobre, le jardin d'acclimatation ne pouvant plus nourrir ses animaux, se voit

dans l'obligation de les vendre; le 23, le cheval vaut 5 francs la livre, les pommes de terre 4 francs le boisseau (soit 6 fr. 15 les 20 litres).

Le 4 novembre 1870, un chou se paie 4 francs, le beurre 36 francs le kilogramme; le 9, les chals valent 7 francs pièce, les rats 60 centimes; le 11 novembre, moins de deux mois après l'investissement, on avait déjà mangé 27,523 chals. Le 19, la mesure de pommes de terre vaut 15 francs 40 centimes, les lapins 25 francs la pièce, les oies 70 francs; on vend même de l'ours... à 10 francs la livre.

Le 10 décembre, le beurre se paie 30 fr. la livre, le poisson 10 francs la livre, le cheval, 14 francs; les œufs valent 1 franc 50 centimes la pièce, le 17 décembre. Le 19, on mange... les chameaux et l'éléphant du jardin d'acclimatation; les éléphants y passent le 26. Le 27 décembre (commencement du bombardement), 1 œuf coûte 3 francs, un chou 20 francs. Le beurre atteint à la fin du mois le prix fabuleux de... 40 francs la livre.

Dès les premiers jours de janvier 1871, l'investissement de Paris se resserre et le bombardement augmente; il cessera seulement le 27 janvier. La famine, pendant ce temps, continue et se maintient jusqu'à l'armistice conclu le 28 janvier.

Le 3 février arrive un premier train de farine; dès ce moment, le ravitaillement de la place est assuré.

**BIBLIOGRAPHIE**

Les crimes allemands d'après des témoignages allemands, par Joseph Bédier, professeur au Collège de France. — La brochure que nous communiquons la maison Attinger Frères n'est pas récente, mais on peut dire que l'actualité que lui vaut la discussion de la remise des coupables en refait une nouveauté. M. J. Bédier a, dès les premiers mois de la guerre, recueilli les témoignages écrits tombés entre les mains de l'armée française. Il a traduit les textes, mais, pour éviter toute accusation de fausseté, il publie en regard de cette traduction les documents originaux. On peut se procurer cette brochure chez les éditeurs ou chez les libraires.



**LA FÉE AUX MIETTES**

— Eh ! Fée aux Miettes, qui pourrais-je aimer sur la terre, si ce n'est l'être généreux qui me comble de tant de bienfaits ?..

— Ce mot est de trop entre nous, dit-elle d'un son de voix attendri. Mais, puisque tu n'as pas craint de blesser les sentiments les plus délicats de mon cœur, j'épuiserai avec toi sans retard la seule conversation triste que nous devions avoir de notre vie. L'idée qu'à vingt-un an tu t'es formé du mariage a dû te faire comprendre un autre bonheur que celui qui t'est promis par notre union. Je le sens, et tu me démentirais en vain, parce que je lis dans ton âme tout aussi avant que toi-même. Conserve-toi pur pour ce bonheur que je te prépare peut-être; au moins es-tu en droit de l'attendre de ma prévoyance, qui ne s'est occupée que de toi depuis ton berceau. Aime ses traits de mon jeune âge, aime ce portrait, le seul charme qui me soit resté pour te plaire, et ne t'inquiète pas du reste de tes obligations envers moi. Oublie jusqu'aux fougues de ma vieillesse encore trop jeune, qui s'éprit follement d'un joli enfant dans les écoles de Granville. Mon affection pour toi est plus vive que l'affection d'une mère, mais elle en a la chasteté. Des raisons que tu connaîtras avant peu ont amorti dans mon sein la dernière étincelle des passions que tu y avais rallumées; et, s'il m'en reste un désir, c'est que tu conçoives un jour quel que bonheur à posséder l'âme de la Fée aux Miettes sous les traits de Belkiss : la nature est si variée dans ses caprices, que cela peut se rencontrer.

J'allais tomber à genoux; elle me soutint, et enlevant aussi une larme de ses yeux, du bord de sa longue manchette. — Viens, viens, dit-elle, tu me faisais perdre de vue quelques ordres que j'ai à donner pour notre repas de noces, quoique nous devions le faire tête à tête, comme il convient à notre condition. En attendant, continua-t-elle en soulevant une portière de soie, promène-toi dans notre petit jardin. Il n'est pas fort étendu, ainsi que tu as pu en juger du dehors, mais il est si adroitement distribué, que

tu t'y promènerais tout un jour sans repasser au même endroit.

J'y aurais passé une journée entière sans distraction et sans souvenirs, si la voix de la Fée aux Miettes ne m'avait rappelé à notre petit festin; et je ne m'attendais guère à me retrouver si près de notre maison. Comme la bonne vieille m'éclairait de la porte avec un flambeau, je m'aperçus que le jour était tout à fait baissé, et que mon imagination s'était entretenue longtemps dans des impressions délicieuses qui ne pouvaient plus lui être transmises par mes sens.

Je rentrai. Près d'une petite table servie simplement, mais avec une appétissante propreté, flamboyait un feu vif et pur, parce que, selon la Fée aux Miettes, la soirée s'était refroidie.

— Que dites-vous du froid, ma bonne amie ? m'écriai-je en revenant à moi. Jamais le printemps n'a eu de plus douce chaleur et l'été plus de grâces !

Oh ! répondit-elle, dans mon jardin on ne s'aperçoit de rien, quand on est amant ou poète.

**XIV**

Dans lequel on lira tout ce qui a été écrit de plus raisonnable jusqu'à nos jours sur la manière de se donner du bon temps avec cent mille guinées de rente, et même davantage.

Ah ! la conversation de la Fée aux Miettes avait des agréments si puissants, que vous ne vous seriez jamais lassé de l'écouter ! Je remarquais seulement avec une sorte d'inquiétude que ses paroles, ses gestes, ses attitudes, avaient perdu cette vivacité folâtre et quelquefois bouffonne dont je m'étais si souvent réjoui au collège. Elle n'était devenue cependant ni sérieuse ni sévère, et la douce gravité de ses discours n'était rien à leur aimable aménité; mais elle affectait de donner à nos entretiens un tour plus solennel et une direction plus élevée que dans les jours mémorables de la pêche aux coques et du naufrage sur les côtes d'Angleterre. Je supposai qu'elle croyait devoir cette réserve à la dignité de notre fête nuptiale, ou bien que l'âge de réflexion dans lequel j'étais entré ce jour-là imposait de lui-même une nouvelle forme à ses sages enseignements. Je cherchai en moi si notre vie morale ne se partageait pas effectivement entre les riantes déceptions de l'enfance et les convictions austères que l'expérience apporte un jour à l'enfant qui s'est fait homme, et je me demandai si mon apprentissage était tout à fait fini.

J'en doutais, parce que les vicissitudes de ma jeunesse n'avaient pas été assez nombreuses et assez variées pour me fournir l'occasion d'embrasser sous tous les aspects toutes les chances d'une existence complète. Je regrettais de n'avoir éprouvé ni assez de malheurs, ni surtout assez de prospérité, pour être sûr de ma résolution dans tous les événements de la vie. Ce que je savais, c'est que le principal devoir qui me restât sur la terre, c'était de faire, le bonheur de la Fée aux Miettes. Ce que je ne savais pas, c'est ce que je pouvais au bonheur de la Fée aux Miettes, mais mon cœur se serait brisé de l'idée qu'elle n'était pas heureuse.

(A suivre.)

Ch. NODIER.

**Grand-Théâtre.** — Dimanche 29 février à 8 h. s., le succès légendaire « Roger-la-Honte, drame en cinq actes et 8 tableaux de J. Mary. La saison de comédie touche à sa fin. Dans une quinzaine de jours commenceront les représentations de la revue annuelle et le 20 avril débutera la troupe d'opéra-comique.

**Royal-Biograph.** — Le programme de cette semaine au Royal-Biograph est de tout premier ordre et comporte deux films de valeur égale. « Le Bercaïl » mis à l'écran d'après l'œuvre de M. Henry Bernstein et « Douglas reporter », le second et nouveau film de Douglas Fairbanks. Au programme encore « Dix minutes au Music-Hall », remarquables attractions qui feront le bonheur de chacun. Les dernières actualités du Gaumont-Journal. Dimanche 29 février deux grands matinées à 2 ½ h. et 4 ½ h. avec le programme au complet. Tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 ½ h. Malgré l'importance du programme, prix ordinaire des places.

**Kursaal.** — Nous ne pouvons que remercier M. Wolf-Petitdemange des efforts et des sacrifices qu'il a consentis pour monter de façon aussi parfaite une œuvre lyrique inédite. Le succès d'« Amour de Créole » la si divertissante opérette moderne en 3 actes de MM. Rivière et Odéro, s'affirme de jour en jour. On ne se lasse pas d'applaudir et de bisser tous les talentueux artistes, de même que les délassées danseuses anglaises.

Représentations tous les soirs à 8 h. 30 et dimanche en matinée à 2 h. 30 avec de nouvelles danses.

J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.